



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Préfecture de Cognac
Le : 16/03/2023
Et
Publication ou notification du :
16/03/2023

L'an 2023, le 15 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LANDIER Sébastien, 1er Adjoint, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/03/2023.

Présents :

M.LANDIER Sébastien adjoint, Mmes : CHAPT Sabine, CHIRON Esther, MARTIN Alexandra, ZIELINSKI Laetitia, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Excusé : M. DEVIGE Georges, Maire empêché (procuration à LANDIER Sébastien)

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

Invité : DANEY Jean-Yves

A été nommée secrétaire : Secrétaire : CHIRON Esther

2023-02-02 – Vote des subventions

Monsieur LANDIER Sébastien, 1er adjoint, expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les subventions communales 2023.

Il propose les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montants votés pour 2023
Etoile sportive	350
Société de Chasse	350
Vélo Club Foussignacais	350
Créa scène	200
Entre nous à Foussignac	300
SAHELA	300
TAROT PLAISIR A FOUSSIGNAC	300
Un hôpital pour les enfants	60
Amicale des donateurs de sang de Bénévoles de Jarnac	100
La Ligue contre le cancer	100
Pompiers Humanitaires	0
Amicale des sapeurs pompiers de Jarnac	150

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023



ID : 016-211601455-20230315-20230202-DE

Réserve	1440
TOTAL	4000

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres accepte les montants de subventions proposés ci-dessus pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/03/2023
Pour le Maire empêché
L'adjoint
Sébastien LANDIER

